

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROCHESSAUVÉ**

République Française – Département de l'Ardèche

Date de convocation : 28/03/2023 Date d'affichage : 13/04 :2023

Nombre de**Conseillers :**

En exercice : 11

Présents : 08

Votants : 08

Le six avril de l'an deux mil vingt-trois,

à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de ROCHESSAUVÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Sébastien VERNET, Maire.

Etaient présents : BENLIAN Lydie, ZAESSINGER Cécile, AMBLARD Gilles, VIDAL Carine, VERNET Sébastien, MOUTON Josiane, , KHOUNI Jamila, CLAUZIER Manon

Etaient excusés :

Etaient absents : SABOT Nicolas, GAT Nicolas, BASSET Anselme

Secrétaire de Séance : BENLIAN Lydie

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le projet de BP 2023 afférent au budget communal s'établit en dépenses et en recettes à 809 689.58€ répartis pour 279 695.15€ pour l'investissement et pour 529 994.43€ pour le fonctionnement.

	Dépenses	Recettes
Investissement	279 695.15€	279 695.15€
Fonctionnement	529 994.43€	529 994.43€
Total	809 689.58€	809 689.58€

Ceci exposé, le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité **VOTE** le budget primitif 2023 afférant au budget communal.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Sébastien VERNET



La secrétaire de séance
Lydie BENLIAN

Lydie Benlian